

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL DE L'UFR SCIENCES DU LANGAGE,
LE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2008 A 14 h**

Présents : P. MARTINEZ, C. BERGER (représentant A. THEOLADE), M. WATOREK, M. RUSSO, Ch. CUXAC, M.-A. SALLANDRE, B. GARCIA, D. BOUTET, A. HERTZ, J. B. CARVALHO, L. ROUSSARIE.

Excusés : M. BARRA, S. COLONNA, M.-A. SALLANDRE (pour le vote final), S. WAUQUIER.

Les points suivants ont été abordés.

- Approbation du c.-r. de la réunion du Conseil du 16 juin 2008.
- Relevé, par P. MARTINEZ, des questions à résoudre touchant à la composition du Conseil :
 - absence de lettre officialisant la démission de B. LACA ;
 - remplacement des deux délégués étudiants (S. CARVALHO et E. LEMBAS) à la fin (prochaine) de leur mandat ;
 - remplaçant provisoire d'A. THEOLADE, membre de droit et actuellement en congé ;
 - au moins deux membres extérieurs restent à nommer.
- Evaluations AERES.
 - Celle de l'UFR s'est bien déroulée la semaine dernière. Les résultats devraient être connus dans la semaine du 22 septembre.
 - Celle de la licence a abouti à un classement en B (à l'instar de 10 licences sur 24 à Paris 8). Une recommandation y a été exprimée (concernant le caractère trop disparate des enseignements méthodologiques). Une réponse y a été apportée. On attend la suite (navette, repassage au CEVU ?)
 - Celle du master devrait être connue dans les prochains jours.
- Problème posé par la nomination des ATER en didactique.

Une candidate, ayant déjà été ATER deux années de suite à Paris 8, ne pourra pas être recrutée cette année. Le problème de ce demi-poste devrait être réglé dans les plus brefs délais. Conversion en heures complémentaires envisagée.
- N. MEDIN (PAST) souhaite obtenir un plein temps. Affaire à suivre.
- P. MARTINEZ informe le conseil que, pour une question de délais administratifs, il poursuivra ses activités d'enseignement à l'UFR jusqu'à la fin de l'année universitaire.
- Responsabilités au sein de l'UFR.

Les responsables au titre de l'année 2007-08 ont été reconduits pour la dernière année de l'actuel quadriennal, sauf dans certains cas qui seront discutés ces jours-ci, les personnes concernées n'étant pas membres du Conseil.
- Problèmes posés par le congé maternité d'A. THEOLADE, responsable administrative.

On a longuement débattu des divers problèmes pratiques et règlementaires posés par cette indisponibilité, au premier rang desquels la délégation de signature, l'accès et la

maintenance du site de l'UFR et les tâches de coordination administrative si la responsable de celles-ci, C. BERGER, doit être obligée de s'occuper partiellement de celles normalement dévolues à la responsable administrative, comme cela paraît inévitable. Il est convenu d'en parler à la fois avec A. THEOLADE et avec l'administration, afin de déterminer ce qu'il est possible de faire dans le cadre de la nouvelle loi sur les universités, selon une suggestion de D. BOUTET. Devant la gravité de la situation, le Conseil mandate à cet effet le directeur actuel et son successeur pour effectuer les démarches nécessaires.

- Problèmes de sécurité restant à régler.
 - La porte de la nouvelle salle des casiers (A145) doit être impérativement fermée à clé, avec tous les dangers résultant d'un éventuel oubli.
 - L'armoire blindée, endommagée, ne s'ouvre pas.
 - Il est prévu d'installer au plus tôt dans les locaux de l'UFR un système visuel d'alerte pour malentendants.
- Budget.
 - Le budget, en baisse cette année, repose sur un nombre d'étudiants sous-estimé (475). Selon Ch. CUXAC, le fait est récurrent et ce nombre ne tient pas compte de la formation permanente. On devrait pouvoir corriger ce point, de façon à obtenir une augmentation de la dotation.
 - Approbation de la DBM3.
- Problèmes de planning.

Les derniers ont été résolus ce jour-ci. J. B. CARVALHO souligne que la plupart des problèmes tardifs sont inévitables, en début de premier semestre, car principalement dus aux horaires des chargés de cours, qu'on ne peut que rarement anticiper.
- Site web.

L. ROUSSARIE confirme sa proposition d'effectuer le reformatage nécessaire du site actuel de l'UFR et le Conseil le mandate à cet effet.
- Aide à la réussite en licence.

A cette aide est associée une dotation importante. Pierre MARTINEZ propose la constitution d'un groupe de travail de trois personnes pour élaborer un plan de réussite en licence, à mettre en pratique au cours des trois prochains mois. Ch. CUXAC et B. GARCIA acceptent de recueillir les idées.
- Direction de l'UFR.

Candidate à la succession de P. MARTINEZ, A. HERTZ tient à préciser les modalités pratiques de sa direction. Elle tient à ce que celle-ci se fasse en tandem, en l'occurrence avec J. B. CARVALHO, en soulignant la diminution de la charge de travail que cela devrait entraîner et l'augmentation proportionnelle de l'attrait de la fonction qu'on peut en attendre. Cette répartition des tâches serait, on l'espère, rendue officielle, éventuellement par une modification des statuts de l'UFR.

A. HERTZ est élue directrice de l'UFR de SdL par 14 voix sur 15 suffrages exprimés.

J. Brandão de Carvalho, 19 septembre 2008
Approuvé par le Conseil du 14 novembre 2008